

RCS : CANNES
Code greffe : 0602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00768
Numéro SIREN : 415 066 539
Nom ou dénomination : AVS ALUMINIUM VERRES ET STORES

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2022 sous le numéro de dépôt 4245

« A.V.S. »
Société par actions simplifiée
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : ZI de l'Argile – Voie C – Lot 27
460 Avenue de la Quiera
06250 MOUANS SARTOUX
RCS CANNES 415 066 539

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
--

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX

LE 1^{ER} JUILLET A 14 HEURES

Au siège social à MOUANS SARTOUX (06250) – ZI de l'Argile – Voie C – Lot 27 – 460 Avenue de la Quiera

Les associés de la Société « **ALUMINIUM VERRE & STORES A.V.S.** », Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45€, se sont réunis au siège social de la Société sur convocation verbale du Président, à l'issue de la cession intervenue entre la Société « **KDT GROUPE** » et Messieurs POMMIER et ARIFA.

Monsieur Patrick POMMIER préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

SONT PRESENTS :

- | | |
|---|-------------|
| • La SAS « KDT GROUPE », détenteur de 255 actions, ci | 255 actions |
| • Monsieur Fouad ARIFA, détenteur de 245 actions, ci | 245 actions |

Total égal au nombre d'actions composant le capital social	500 actions
---	--------------------

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau de l'assemblée :

- Les statuts mis à jour de la Société ;
- L'ordre du jour de la présente assemblée ;
- La lettre de démission de Monsieur Patrick POMMIER de ses fonctions de Président ;
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée générale se trouve réunie en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- ☐ Démission du Président et nomination d'un nouveau Président ;
- ☐ Pouvoirs pour les formalités ;
- ☐ Questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du rapport de gestion du Président et du texte des résolutions proposées au vote.

Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

(Démission et nomination d'un nouveau Président)

L'Assemblée Générale des associés a pris acte de la démission de Monsieur Patrick POMMIER de ses fonctions de Président, à compter de ce jour et lui donne quitus de sa gestion.

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu le rapport du Président, nomme en qualité de Président de la Société à compter de ce jour, pour une durée illimitée :

- La Société « KDT GROUPE », Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros, ayant son siège social à CANNES (06400) – 6 Avenue Amiral – Wester Weymiss – Villa Les Cabris, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés sous le n°810 949 867, représentée par son Président en exercice, Monsieur Didier LABBE

Laquelle déclare accepter cette fonction et n'être atteinte d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

CETTE RESOLUTION EST VOTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

(Pouvoirs)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

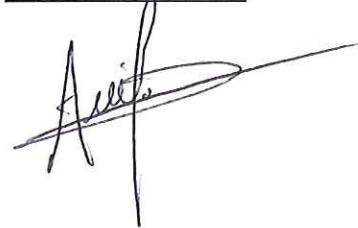
CETTE RESOLUTION EST VOTEE A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à quinze heures.

SAS « KDT GROUPE »

*« Bon pour acceptation des
fonctions de Président »*

M. ARIFA Fouad



*Bon pour acceptation des
fonctions de Président*

